

# DIU DERMATOLOGIE ESTHÉTIQUE, LASERS DERMATOLOGIQUES ET COSMÉTOLOGIE

1 an

Pas d'inscription pour 2020-2021

medecine.univ-lille.fr



## ▶ Responsables Pédagogiques

## ▶ Objectif

Apporter une formation complémentaire aux dermatologues désirant se perfectionner dans les domaines de la dermatologie esthétique, des lasers dermatologiques et de la cosmétologie, pour lesquels existent actuellement d'importants projets et une forte demande.

Les compétences recherchées sont une bonne connaissance des aspects psycho-sociologiques et médico-légaux de la dermatologie esthétique et l'apprentissage des techniques de dermatologie en : chirurgie, exfoliations, comblement des rides, maquillage correcteur, peelings et dermabrasion, utilisation et indication des lasers dermatologiques, traitement des dyschromies, vieillissement cutané, acné, pathologies du cuir chevelu et de l'appareil unguéal, correction des troubles esthétiques vasculaires et photoprotection.

La cosmétologie doit comprendre la connaissance des structures et fonctions de la peau, de la cicatrisation, des mécanismes impliqués dans le vieillissement cutané, la pharmacologie des cosmétiques, les moyens d'évaluation en cosmétologie, la toxicologie, l'absorption et l'hydratation cutanées, les différents types de cosmétiques.

## ▶ Conditions d'accès

- Dermatologues
- Etudiants en DES de Dermatologie
- Chirurgiens plasticiens

## ▶ Frais de Formation

998 euros

## ▶ Pré-inscription

Dossier de candidature avec lettre de motivation à adresser au Service de Dermatologie B  
Hôpital Huriez CHRU de Lille  
59037 LILLE Cedex  
Tél. : 03 20 44 42 37  
Fax : 03 20 44 63 81

## ▶ Renseignements et inscription

Mélanie Villalba  
Département de FMC/DPC  
Faculté de Médecine / Pôle Recherche  
Place de Verdun  
59045 Lille Cedex  
Tél 0320626865  
melanie.villalba@univ-lille.fr Clôture des inscriptions obligatoires avant le premier cours.

## ▶ Contenu, organisation

3 séminaires d'enseignements de 2 à 3 jours sont faits au cours de l'année universitaire à Paris, Bordeaux et Nice. La participation à chacun de ces 3 séminaires est obligatoire pour se présenter à l'examen de fin d'année, en juin. Celui-ci comporte une épreuve écrite de 2 heures. Une note égale ou inférieure à 6 à une des questions est éliminatoire. Une session de rattrapage a lieu en octobre.

10 demi-journées de stage doivent être réalisées et validées par des dermatologues ou des chirurgiens plasticiens **accrédités par le coordinateur local du DIU** et qui pratiquent régulièrement des actes de dermatologie esthétique et de lasers. Celle-ci doivent être faites avant la fin de l'année universitaire (par exemple avant fin décembre 2020 si l'inscription au DIU est faite pour l'année universitaire 2019-2020)

## ▶ Calendrier, horaires, lieux

Calendrier : Décembre à juin

Paris : 6 et 7 décembre 2018  
Bordeaux : 14,15 et 16 janvier 2019  
Nice : 3,4 et 5 avril 2019

▶ SANTE